

La religion catholique n'a pas besoin de men- ges ni d'excuses. Elle compte assez de grands hom- pour ne pas recourir aux petits. Elle a semé sur passage assez de civilisation pour n'avoir pas à iner devant qui que ce soit ou quoi que ce soit front couronné de palmes et d'étoiles.

Cardinal TOUCHET

LE PROGRES DU SAGUENAY

La famille! L'homme qui ne se développe pas sons son aile tutélaire demeure irrémédiablement incomplet. Il lui manque le terreau essentiel, l'atmosphère primordiale. Elle est le premier cercle de fraternité, d'assistance mutuelle, la première coopérative, le meilleur socialisme.

A. Lichtenberger

UN DISCOURS ÉLOQUENT DE L'HON. A. GODBOUT

GREVE ET CALME

La Havane, 6. — Les mem- de douze des treize grosses ganisations ouvrières de La Havane ont fait grève, mercre- pour protester contre les ré- développements politiques, ais les utilités publiques con- pendant de fonctionner et la ville et ses faubourgs semblent pas être trop affec- par la situation. La crainte que l'on entretie- de voir le mouvement dégé- en une grève générale par- dans l'île ne s'est heureu- pas matérialisée.

Protégée par la loi martiale

partie de la Nouvelle-Zélande vastée est sous la loi martia- afin d'empêcher tout pillage.

PLUS DE 1,000 MORTS

Après, 6 — S. P. C. — La par- de la Nouvelle-Zélande dévastée tremblement de terre est sous martiale, des détachements de s'parcourent les rues de cette afin d'empêcher tout pillage et protéger les équipes de secours travaillant sans relâche à chercher vivants ensevelis sous les rui-

er, toute la journée, les survi- vants de la ville, redoutant l'é- de maladies contagieuses, l'ap- ponnement d'eau et le service is étant complètement désorga-

communications ont été réta- blies l'extérieur. Des centaines de malades et de garde-malades sont à l'hôpital, soignant les blessés, qui vent être évacués pour le mo-

de nouvelles secousses sismiques ressenties hier soir et la popu- vécit quelques moments d'an- mais on n'eut à déplorer au- cun accident, aucun dommage. Les membres de la Croix Rouge nt à plus de 1,000 le nombre de blessés; d'autres rapports fixent à un chiffre inférieur. On ra pas le nombre exact des vies d'ici quelques jours. Il est difficile d'établir, plus- personnes ayant perdu la vie des incendies qui éclatèrent et à Hastings, à la suite d'un tremblement de terre.

OBJET DU LIVRE BLANC

Paris, 6. — S. P. C. — Le "Livre Blanc" sur la Palestine, un nouveau document du gou- vernement britannique, appor- tant des modifications au "Livre Blanc" de 1922, sera publié dans quelques jours. On se rappelle que le "Livre Blanc" souleva de vigoureuses protestations parmi les Juifs dans le monde entier.

Le nouveau document traitera des de mécontentement créées par- population juive par le "Livre Blanc" de façon à faire disparaître cause de malaise, dit le jour- nal "London Chronicle" ajoute ses négociations se continuent avec le gouvernement britannique etistes, dans le but de créer une assemblée législative et de tenir une conférence de la Table Ronde entre les Juifs, en vue d'en venir à un accord entre les deux races.

LE BILL TASCHEREAU

Paris, 6. — S. P. C. — Le ministre de l'Intérieur, M. Alfred Duranleau, a déposé mercredi que le gou- vernement fédéral n'a pu se décider sur l'attitude de M. Taschereau en matière de radio- goniologie. Lorsque l'Assemblée aura reçu, puis- que l'information autorisée, sur ce point, relativement à l'attitude de M. Taschereau sur la radiophonie, du pouvoir de la Cour d'Appel de Québec, en la matière.

MÉTÉOROLOGIQUE

Chicoutimi — Froid. Neige ou- lante.

MacDonald est à bout de patience

Les interpellations du chef de l'opposition et des députés qui constituent l'extrême gauche du parti travailliste finissent par impatienter MacDonald.

SES REPONSES

Londres, 6. — S. P. C. — On considère ordinairement le premier ministre Ramsay MacDonald comme un homme de grande patience, mais il se montra à bout hier lorsqu'il dut répondre aux questions que lui posèrent les députés qui constituent l'extrême gauche de son parti.

Le premier ministre vint ce faire savoir à l'hon. Stanley Baldwin, chef de l'opposition, que son interpellation sur le chômage serait discutée mercre- di et à Lloyd George que son in- terpellation serait discutée à une date ultérieure.

M. James Maxton, chef de la gauche travailliste, demanda alors quand l'on discuterait l'interpellation de M. A. Fenner Brockway, l'un de ses suivants, sur la grève des textiles dans le Lancashire.

"Cette question", a-t-il dit, "est plus importante que les interpellations de caractère académique des partis con- servateur et libéral."

Il a dit qu'il ne se sentait pas en mesure de passer toute sa journée à discuter l'industrie textile. Mais ce ne fut pas prêt à trouver du temps pour discuter une interpellation destinée à aggraver la situation plutôt qu'à l'améliorer."

M. Maxton demanda alors si le parti travailliste n'avait pas en toutes les occasions de discuter qu'il avait voulues.

"Oui", répondit le premier ministre avec raideur, "mais quand une motion engageait la responsabilité du parti, elle n'était soumise qu'avec l'approbation des chefs travaillistes."

Cette réponse, qui visait direc- tement l'attitude de M. Maxton et qui était de nature "à le mettre à sa place", a été interprétée hier soir dans les milieux travaillistes comme un défi aux travaillistes de gauche et comme un avertissement de se sou- mettre à la discipline du parti.

A une question d'un autre député, M. MacDonald répondit par un simple "non"; l'interrogateur voulait sa- voir si le gouvernement avait l'inten- tion d'ouvrir les filatures comme le lui permet la loi des pouvoirs d'ur- gence.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

La motion Fenner-Brockway dont les travaillistes de gauche désirent la discussion demandée que, pendant la durée de la grève de l'industrie textile, cette industrie soit mise sous le contrôle d'un comité formé de représentants du gouvernement, de pro- priétaires et de travailleurs.

LE SAINT-LAURENT SERA CANALISÉ

Des démarches seront faites pour ouvrir un chemin aux océaniques jusqu'aux grands lacs. — M. Bennett lors de son voyage à Washington a causé avec M. Hoover de ce projet cher à ces deux chefs. — Le projet a de l'opposition, mais beaucoup moins qu'autrefois.

L'OUEST EST ENTHOUSIASTE

New-York, 6. — S. P. C. — Une dépêche au "Times" de New-York, venant de son correspondant de Washington, M. Richard V. Cullahan, elle est ainsi conçue:

"Comme conséquence du voyage de l'hon. Richard Bennett, premier ministre du Canada à Washington, la semaine dernière, des démarches se- ront faites pour ouvrir un chemin aux océaniques jusqu'aux grands lacs, l'Ouest des Etats-Unis et du Canada pourra après réalisation de ce projet, communiquer directement par eau avec l'Europe et sans qu'il soit besoin de recharger les cargaisons.

La première mesure des deux gou- vernements sera de nommer une commission conjointe qui sefforcera de résoudre plusieurs problèmes inques- tionnés et dont la solution s'impose avant qu'on puisse conclure un traité sur la canalisation du St-Laurent. On s'attend à ce que les commissaires américains soient nommés sans pou- voir être même au début de la semaine prochaine.

La canalisation du St-Laurent est un projet cher au président Hoover depuis de longues années. Alors qu'il était secrétaire du Commerce, il a poussé ce projet et l'a inscrit dans son programme lors de sa campagne présidentielle.

Quand le premier ministre du Canada vint à Washington vendredi dernier, il fut déclaré que sa visite n'avait aucun caractère officiel. Mais bien que rien n'ait transpiré des con- versations qu'il a eues avec les au-

torités américaines, on est porté à croire qu'il est venu dire au prési- dent Hoover que le gouvernement du Canada verrait avec plaisir la reprise des négociations sur la canalisation du St-Laurent. Les conversations du président Hoover et du secrétaire d'Etat Stimson avec l'hon. Bennett ne furent pas de longue durée et de ce fait l'on conclut que les gouverne- ments américain et canadien se trou- vaient pleinement d'accord sur la né- cessité de canaliser le St-Laurent.

L'opposition au projet vient de l'est du Canada et des Etats-Unis. La ville de New-York n'y est pas favo- rable parce qu'une bonne partie des cargaisons qui passent actuellement par son port passeraient désormais par le St-Laurent canalisé.

Ceux qui s'opposent au projet au Canada et spécialement à Montréal prétendent que les cargos actuelle- ment rechargés dans le port de cette ville ne feraient plus que le saluer au passage après la canalisation du St-Laurent.

L'opinion s'est modifiée récemment toutefois et l'on est venu à croire que la canalisation serait profitable tout aussi bien à l'est du Canada qu'à l'ouest. Les provinces des prai- ries au Canada, de même que les états agricoles des Etats-Unis sont enthou- siastes du projet et leur influence compte sans doute pour beaucoup dans la décision qui a été prise le nou- veau premier ministre canadien de reprendre les négociations si longtemps re- mises avec le gouvernement de Washington.

Le chemin de fer Dolbeau-Chibougamau Les délégués du lac Saint-Jean rencontrent l'honorable premier ministre de la Province et l'hon. Francoeur et discutent avec eux de la construction de chemin de fer.

Nous donnions hier un bref résumé de l'entrevue qu'obtint, mercredi dernier, auprès de l'hon. M. Taschereau, une imposante délégation du Lac-St-Jean. Il s'agissait, comme nous le disions hier, de causer de la construction d'un chemin de fer de St-Joseph d'Alma à Dolbeau et de Dolbeau à la baie James. Nous avons pu obtenir plus de détails à ce sujet et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur en faisant part.

Conduite par le docteur Léonard Duguay, député du Lac-St-Jean à la Chambre des Communes, la dé- légation fut présentée par l'hon. M. Emile Moreau, député du même en- droit à l'Assemblée Législative. No-

tre éminent concitoyen, M. J.-G. Scott faisait partie de cette délégation et se composait aussi des curés de la plupart des paroisses du comté ainsi que des maires et des conseillers. On remarqua parmi les membres du clergé: le R. P. Marcellin, de Desbrières Mills, M. l'abbé A. Simard, de St-Coeur-de-Marie, M. l'abbé A. Verreault, de Péribonca, M. l'abbé H.-A. Boulanger, de Ste-Jeanne d'Arc, M. l'abbé Gauthier, de St-Augustin, M. l'abbé Gaudreault, curé du Lac Bouchette, M. l'abbé Tremblay, etc.

Lorsque l'hon. M. Moreau eut présenté les délégués, M. Duguay, (Suite à la 5ième page)

MacDonald refuse Londres, 6. — S. P. C. — Hier, le premier ministre MacDo- nald refusait carrément à James Maxton, chef des travaillistes in- dépendants, de discuter son interpellation sur le différend entre patrons et ouvriers de l'industrie textile.

L'hon. Ramsay MacDonald voulut évidemment montrer aux extrémistes du parti qu'ils devaient se soumettre à la discipline du parti et ne présenter que des motions ayant reçu l'approbation de tous les chefs.

Maxton demandait au gouvernement de placer l'industrie sous le contrôle d'une commission composée de représentants du gou- vernement, des propriétaires et des ouvriers, en attendant que le différend actuel soit réglé.

Organisateur du parti Montréal, 6. — S. P. C. — Hier, les députés conservateurs de la province à Ottawa, les ministres et autres chefs du Québec con- féraient ensemble dans l'intérêt du parti. L'hon. Arthur Sauvé, mi- nistre des Postes, déclarait à la fin de cet entretien que la nomina- tion d'un organisateur dans la province serait laissée aux soins des ministres du cabinet fédéral représentant la province de Québec. Les ministres nommeront l'organisateur, maintiendront une orga- nisation permanente et feront le choix des journaux devant défendre la politique des conservateurs.

DANS TOXTETH

Liverpool, 6. — S. P. C. — Patrick Buchan-Hepburn, can- didat conservateur, fut élu hier dans la circonscription de Toxteth-Est, avec une majorité de plus de 11,000 voix sur ses ad- versaires. Aucun candidat n'a reçu une telle majorité dans cette circonscription depuis la fin de la guerre.

Un budget supplémentaire de \$420,838.25

Pour couvrir les dépenses de la province de Québec, immédia- tement requises pour subvenir aux dépenses du gouverne- ment.

Québec, 6. — Des dépenses se chif- frant à \$420,838.25 sont prévues dans le budget supplémentaire qui a été déposé mardi soir sur la table de l'Assemblée Législative.

Cette somme comprend des crédits de \$45,938.25 pour l'Instruction publi- que; \$274,900.00 pour le département des Travaux Publics; \$55,000.00 pour les Terres et Forêts; et \$45,000.00 pour la Colonisation, la Chasse et les Pêcheries.

Voici, dans tous ses détails, le bud- get supplémentaire:

SECRETARIA DE LA PROVINCE V.—INSTRUCTION PUBLIQUE, etc.

Contrôle spécial aux municipa- lités scolaires, pour encoura- ger la construction et le maintien de nouvelles aca- démies pour les garçons	\$20,000.00
Inspection des écoles	20,000.00
Conférences pédagogiques	300.00
Gratification pour 10, 15 et 20 ans d'enseignement	1,500.00
Concours littéraires ou scienti- fiques	338.25
Bureau des statistiques de Québec	3,500.00
Total	\$45,938.25

IX.—TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAIL

Travaux publics.—(Ordinaires)	
Inspections, explorations etc	\$ 4,900.00
Ponts et routes	240,000.00
Imputable au fonds des bassées (des jurés)	
Palais de justice et prisons: entretien et réparations	30,000.00
Total	\$274,900.00

XII.—TERRES ET FORETS

Protection des forêts	30,000.00
Service forestier et inspec- tion des terres	25,000.00
Total	\$25,000.00

XIII.—COLONISATION, CHASSE ET PECHERIES

Primes de défrichement, de labour et de résidence	45,000.00
Total	8420,838.25

Ce budget supplémentaire est pour couvrir les dépenses de la province de Québec, immédiatement requises pour subvenir aux diverses charges et dépenses du gouvernement et du service public de cette province pen- dant la présente session de la lé- gislature.

UN RECORD MONDIAL DE VITESSE Daytona Beach, 6. — S. P. C. — Le capitaine Malcolm Campbell établit hier un nouveau record mondial de vitesse pour automobiles, en filant à 245.733 milles à l'heure sur la piste locale.

Il fit deux fois le tour de la piste dans sa machine de 1,450 C. V., la "Bluebird", dépassant de 14.271 milles à l'heure, le record précédent. Jamais homme ne fila à la vitesse de 4 milles à l'heure sur le sol avant lui.

Le record précédent était de 231 milles à l'heure, établi par feu Sir Henry Segrave, en 1929, sur cette piste également.

Campbell fit 246.585 milles à l'heure dans son premier tour vers le sud et 244.897 à son deuxième. Malgré le mauvais état comparatif de la piste, la puissante machine adhéra parfaite- ment au sol et ne quitta jamais son cours.

L'Agriculture, sous le régime libéral, n'a pas périçité affirme l'honorable ministre et le gouvernement ne mérite pas, sur ce point, les critiques de l'opposition. — Toute la députation s'est accordée pour féliciter le jeune ministre de ses bril- lantes remarques. — La culture maraichère et la nécessité de l'instruction agricole sont fortement recommandées par l'hon. M. Godbout. — M. Rochette a dit quelques mots hier soir. — Un amendement proposé.

M. CREPEAU CRITIQUE LA VOIRIE

Québec, Qué., 6. — De notre re- présentant spécial, M. Godbout, M. A. Crepeau, député de Sherbrooke ait présenté un amendement au budget, le débat n'a pas pris fin hier soir, et tout indique qu'il se continuera enco- re pendant quelques séances. Le fait saillant de la journée d'hier à la Chambre, a toutefois, été le discours de l'hon. M. Adélard Godbout, mi- nistre de l'Agriculture qui a pronon- cé son premier discours devant la dé- putation depuis qu'il a été appelé à succéder à feu l'hon. M. J.-L. Perron.

Le ministre a tout particulièrement démontré que sous le régime libéral, l'agriculture n'a pas périçité et ce qu'on prétendait que les adversaires du gouvernement de la culture maraichère dans cette province, ainsi que sur la nécessité de l'instruction agricole dans nos campagnes.

L'élevage a aussi fait le sujet d'une étude spéciale de la part du jeune ministre qui a traité de cette ques- tion dans tous ses détails et d'une façon qui lui a valu maints applau- dissements de toute la députation. Le nouveau ministre a au mainte- nant bien haut la réputation qui a précédé son ascension à ce poste, et hier soir, la députation n'avait qu'une voix pour commenter d'une façon très élo- gieuse les remarques du brillant mi- nistre de l'Agriculture. On verra d'ail- leurs par la suite de ce qu'on a dit dans les journaux que nous publions plus bas que l'hon. M. God- bout a bien mérité les nombreuses félicitations qu'il a reçues à la fin de la séance.

Dans une attaque à fond de train contre le ministre de la Voirie, M. Crépeau, député de Sherbrooke, s'est de nouveau révélé excellent "debat- teur" et il a prononcé l'un de ses meilleurs discours depuis son entrée à la Cham- bre. Le député de Sherbrooke a blâmé la politique des ingénieurs de la Voirie qui, par leurs méthodes auraient nu considérablement aux cultiva- teurs. MM. Duplessis, député des Trois-Rivières, de Dr. Pierre Gauthier, député de Portneuf, et M. Edgar Ho- chette, député de Champlain-Saguenay ont continué le débat très tard dans la soirée, assez tard pour qu'il nous soit impossible de donner une appréciation à leur travail.

L'HON. GODBOUT Avant d'entrer dans le débat qui occupe cette Chambre depuis quel- ques semaines, qu'il me soit permis de faire certaines mises au point rela- tivement à des déclarations que j'ai prêtées l'opposition depuis ma partici- pation à l'Assemblée de Drummond- ville.

Le député de Maisonneuve a affirmé l'autre jour que j'avais établi une comparaison entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Depuis, j'ai soigneusement examiné ce discours afin de constater si je n'avais pas dit des choses que le na- vis pas même pensé. Je suis obligé de demander à mon collègue de la gauche dans quelle partie de mon dis- cours il a trouvé ment un semblant de comparaison entre les deux admi- nistrations. J'ai voulu tout simple- ment démontrer l'absence de bonne foi de nos adversaires. Et voici com- ment: lors de la dernière campagne fédérale, on a reproché à M. King ce que l'on me dit actuellement sur le des de M. Taschereau. On disait que le traité avec l'Australie avait tué le pays. Arrivé au pouvoir, M. Bennett a conclu un arrangement commercial avec la Nouvelle-Zélande, lequel devait faire remonter le prix du beurre et des œufs. Or l'an dernier, c'est-à- dire en 1929, sur le marché de Toron- to, le beurre se vendait 40 sous en décembre 1930 il se vendait 30 sous.

M. Tremblay: Le ministre pourrait-il nous dire combien de livres de beur- re étaient dans nos entrepôts, qui de- vaient être achetés sous le régime King?

M. Godbout: Je regrette de n'avoir pas les chiffres officiels.

M. Tremblay: Ce serait intéressant.

M. Godbout: que mon collègue prenne patience; je vais lui donner une réponse satisfaisante immédia- tement. Je puis lui dire qu'il y a ac- tuellement en entrepôts deux millions de livres de beurre de plus que l'an dernier à pareille date. Ceci n'est pas une accusation que je porte à l'hon. Bennett. Je veux simplement faire re- marquer qu'on n'a pas droit de tenir un gouvernement responsable du prix du beurre, qu'il soit roupe ou bleu et que conséquemment il n'était pas loyal d'argumenter comme on l'a fait contre M. King et comme on veut le faire actuellement contre le Gouver- nement provincial. Voilà ce que je pré- tends encore.

On a aussi critiqué notre industrie animale. On la compare avec celle de l'On- tario et l'on conclut que notre pro- vince est arriérée. Je crois que nous ne sommes pas si arriérés qu'on le dit et en voici la preuve.

En 1924, nos exhibits valseaient ceux d'Ontario à l'exposition d'Onta- rio. Deux coupes spéciales furent of- fertes pour les porcs et le mouton. Toutes deux ont été remportées par la Province de Québec. L'année suivante les troupeaux de porcs du Québec ob- tenaient 5 prix sur 8, et nos moutons décrochaient 6 prix sur 7. En 1926 nos troupeaux obtenaient encore 4 prix sur 20. Ceci démontre que l'in- dustrie animale peut en somme se comparer avantageusement avec celle de l'Ontario. Nous ne savons pas quelles causes, les concours a été dis- continués. Nous l'avons repris cepen- dant à Sherbrooke et nous avons in- vité la province d'Ontario, à envoyer des exhibits. Les troupeaux ontariens ont remporté 2 prix sur 10. Puis ils ont décidé de ne plus accepter notre invitation. Je laisse à la députation le soin de tirer des conclusions. Vous me permettrez bien cependant de me dire hier de notre industrie animale.

Le Ministre de l'Agriculture démontre ensuite que notre province figure avantageusement avec l'Ontario au point de vue de l'élevage des bovins. "Depuis trois ans, dit-il, les élèves de Huntingdon-Châteauguay rempor- tent le premier prix à l'exposition de Toronto pour la race bovine, bien qu'ils aient comme concurrents des cultivateurs de toutes les parties du monde." Il en est de même pour les troupeaux Holstein qui ont été classés parmi les meilleurs. On essaie de prendre ensuite que l'industrie laitière est faible dans cette province. Ces nombreux prix remportés par les nôtres sont la meilleure réponse aux in- jures reçues à ce sujet.

L'honorable M. Godbout relève en- suite une remarque de M. J.-P. Sau- vé, qui avait parlé de la diminution des beurrieres dans la Province. "Nous en avons 1,462 actuellement, dans nos campagnes et les experts prétendent qu'il y en a même trop. Il est vrai que quelques-unes ont été fermées. Ne devons-nous pas avoir à la mémoire une parole de feu l'hon. M. Caron qui avait signalé le danger lorsque nos producteurs ont commen- cé à expédier leur beurre à l'étran- ger. Il prétendait qu'il était mieux pour les particuliers de faire passer leur beurre par la fabrique plus qu'à l'expédier eux-mêmes. Si ce conseil avait été suivi toutes les fabri- ques auraient été prêtes à fonc- tionner à leur capacité, lorsque l'im- portation du beurre de l'étranger a été diminuée.

Le ministre parle alors de la clas- sification des produits laitiers qui est toute à la louange du Gouverne- ment, et qui devrait, dit-il, continuer. "Avant 1924, dit-il, l'Ontario avait une classification meilleure que celle de la province de Québec. Depuis cette date, la marche de la province de Québec a été ascendante. En 1924 l'Ontario avait 89 p.c. de son fromage classé No 1, et Québec en avait 75 p.c. En 1929, l'Ontario en avait 95 p.c. et Québec 86 p.c. On peut donc con- stater par ces chiffres les progrès faits de ce côté. En 1929, l'Ontario avait 60 p.c. de son beurre classé No 1, mais Québec en avait 90 p.c. soit une différence de 30 p.c. en votre faveur. La même amélioration a été constatée dans le beurre de ferme non- pasteurisé. L'Ontario en a 20 p.c. et la province de Québec 73 p.c.

C'est donc un effort louable que nos cultivateurs ont fait pour amé- liorer leurs produits. Nous voudrions maintenant qu'ils cessent les ventes individuelles, et qu'ils entrent dans les coopératives. Ces coopératives seront le salut de la classe agricole. Elles permettront aux cultivateurs de réaliser des profits plus considérables, sans aucun préjudice pour le consommateur. On a critiqué ces coopératives parce qu'on a craint leur œuvre. On se peut que les cultivateurs reconnaissent l'œuvre du Gouvernement en leur faveur. Plus les cultivateurs obtiendront de succès dans les coopératives, plus le commerce en général sera florissant; car lorsque le cultivateur progresse, tout le monde progresse." L'hon. M. Godbout passe ensuite aux écoles domestiques dont il fait un bel éloge. "Ces écoles, dit-il, pro- mettent déjà beaucoup. Elles permet- tent aux intéressés de retirer de meilleurs bénéfices de leurs produits, et elles leur enseignent comment procéder dans la préparation des pro- duits domestiques. Elles coopèrent avec les Cercles des Fermières, au- jourd'hui au nombre de 127 dans nos campagnes, dans cet art difficile des travaux domestiques. Il y a de ce côté un champ très vaste à exploiter à la condition que nos fermières soient guidées. Elles ont pour leur usage des matières premières d'ex- cellente qualité comme la laine cana- dienne, et le lin que nous récoltons ici. Ce lin peut se comparer à celui de l'Irlande." L'hon. M. Godbout énumère alors les bienfaits de l'inspection Agricole, dont il souligne l'importance. "Les cultivateurs, dit-il, ont droit à autant d'instruction que les autres classes, et nous n'avons rien négligé de ce côté. Les trois écoles qu'ils ont à leur disposition ont fait une belle œuvre. Il est regrettable que des critiques malheureuses aient été faites, quand tout le monde re- connaît la nécessité de l'instruction Agricole. Les Ecoles que nous avons créées ont été pourvues de bons professeurs préparés dans les meilleures univer- sités. On a prétendu que les écoles supérieures et secondaires d'Agricul- ture ne formaient pas le cultivateur. Une centaine d'élèves sont partis de Ste-Anne de la Pocatière avec des diplômes et des brevets. Les écoles 60Ka et le Collège MacDonald en ont formé autant. J'affirme que la plus forte proportion de ces diplômés sont retournés à la terre. En réponse à une question de la Gauche, le ministre déclare que la proportion des di- plômés qui sont retournés à la terre, est d'environ 15 p.c. bien qu'il ne puisse pas donner le chiffre exact. Ce n'est pas la le point le plus impor- tant de signaler le ministre, mais ce qui presse c'est d'avoir tous ceux qui nous avons besoin pour enseigner aux cultivateurs. Si à l'heure actuelle, les champs de démonstration ne sont pas plus nombreux, cela n'est pas dû au manque de subventions, mais à la pé- nurie d'instituteurs pour surveiller le travail qui se fait sur ces fermes. Nous voulons former un plus grand nombre de professeurs pour la diffu- sion de la science agricole. Nous vou- lions le cultivateur chez lui. C'est pour cette raison qu'il a les cours abrégés, et qu'il les suit avec intérêt. Les cultivateurs comprennent la néces- site de l'enseignement agricole, et nous mettrons à leur disposition tout ce dont ils ont besoin. Ce n'est que le besoin s'en fera sentir, nous au- rons plus grand nombre d'institu- teurs. Le député de Dorion a men- tionné hier, que nous avions voté le programme de l'opposition sur cette question. Pourquoi alors, nos bons amis de la Gauche protestent-ils, quand nous impliquons?" Dans la dernière partie de son dis- cours l'hon. M. Godbout traite de la question de l'électricité à la campa- gne. "Je n'ai pas de charge, fait-il re- marquer, je veux l'électricité à des prix plus avantageux pour les culti- vateurs. Ces derniers ne se plaignent pas du taux de l'éclairage sur les fermes, mais seulement des taux de la force motrice. Les compagnies admet- tent également que les taux sont élevés, mais il faut tenir compte de la distribution de la force électri- que, qui est bien difficile en raison de la distance qui sépare les fermes. Il faut installer un transformateur presque à chaque ferme, et c'est pour cette raison que les compagnies ne peuvent faire mieux. Le Premier Ministre et ses collègues s'intéressent beaucoup à cette question, et avant longtemps les cultivateurs auront des taux dont ils seront satisfaits. Le député de Québec a prétendu qu'en Ontario les taux étaient de \$0.01 et de \$0.015 p.c. du Kilowatt-heure, et s'il peut trouver et avancer. Je lui dirai que je ne connais rien de cette question. Il n'a pas dit par exemple que la Com- mission Hydro-Electrique imposait une hypothèque de 20 ans sur les fermes des cultivateurs, de ce fait la mentalité de nos braves cultivateurs, et je sais qu'un pareil système trou- verait difficilement son application ici de la répo, on ne devrait pas montrer de la classe agricole avec cette question avant qu'elle ait été étudiée bien à fond."

Quant à la question du chômage, l'hon. M. Godbout, fait les remarques suivantes: "Le député de Dorion a prétendu que seulement deux de- mandes avaient été formulées au sujet de la construction de salles pa- roissiales. Je dis qu'il a bas mot, il y a eu des demandes pour plus de 25 salles paroissiales. La permission de construire ces salles a même les cré- dits du chômage, et ces dépenses avant même que cette interprétation de la loi fut connue à Ottawa."

En terminant, le ministre mention- ne un article du "Farmer's Advocate" dans lequel il est dit que seul, de toutes les législatures, la Province de Québec n'a pas négligé de s'occuper des questions d'intérêt extrarordi- naire à cette classe. "Toujours encore, dit-il, une réponse suffisante à ceux qui aspirent toujours des autres provinces, et qui prétendent que rien n'a été fait dans l'intérêt de nos cul- tivateurs."

Je m'excuse, dit alors le ministre d'avoir retenu l'attention de la Cham- bre aussi longtemps, mais je tenais à signaler que les budgets que nos amis de l'opposition appellent bud- gets d'élections ne sont pas si mau- vais. Depuis 33 ans, ces budgets d'é- lections ont été bien accueillis. Je crois que celui de cette année sera encore compris et accepté de cette façon."

M. CREPEAU. Le député de Sherbrooke a tout d'abord réclamé que le discours du budget soit toujours prononcé en français lorsqu'un ministre Canadien- français sera appelé à la pronon- cer, tout comme l'a fait l'hon. L.-A. Taschereau il y a quelques semaines. Il a réclamé ensuite des indemnités plus fortes pour les cultivateurs dont

(Suite à la 5ième page)

Il n'est permis à personne de rester inactif lorsque la religion ou le bien du pays sont en jeu.

PIE X.

VENDREDI, 6 FEVRIER 1931

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

La politique internationale des Etats-Unis diffère selon la puissance des pays. — L'incident Butler; Mussolini gronde; Washington s'excuse. — L'affaire de la "Josephine K". — L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis du Canada. — L'entente du cavalier et du cheval

Quand l'occasion s'y prête, on ne manque jamais de citer les Etats-Unis et le Canada comme des modèles de bon voisinage. 3.000 milles de frontière les sépare, répète-t-on à l'envie, et il n'y a à leurs portes d'autre engin de guerre que le fusil du douanier. Et l'on ajoute avec complaisance que la paix dure entre les deux pays depuis au-delà d'un siècle.

On a bien raison: c'est un fait remarquable. Il n'y a pas lieu, cependant, de s'en étonner. Toutes les fois qu'un différend est survenu entre Washington et Ottawa, notre gouvernement, ou pour lui l'Angleterre, a toujours montré une concédence égale aux exigences yankees.

Et c'est un fait bien plus remarquable que le premier! La merveille, en effet, ce serait que le Canada ait eu une guerre avec les Etats-Unis tout en assésant à leurs dernières volontés!

La paix a duré! Il le fallait bien! Les Etats-Unis convoitaient le Maine; ils l'ont eu; ils demandaient l'Orégon; on leur a donné; ils enviaient le littoral du Pacifique; on leur a dit: "Servez-vous, messieurs." Et leur satisfaction a fait la paix: c'est admirable!

La bonne entente a duré: au même compte, il n'y a pas de raison pour qu'elle cesse.

Il vient, il est vrai, de se produire un autre incident de caractère international. Un garde-côtes américain a mitraillé un navire canadien et tué son capitaine, mais, comme Washington a, là-dessus, fait connaître son attitude, l'affaire sera bientôt classée. Question de formalité, tout au plus.

Il y aura bientôt deux semaines qu'un navire de patrouille des Etats-Unis canonait le schooner néo-écossais "Josephine K". Le capitaine de ce dernier fut tué; c'était un citoyen canadien, d'où complication internationale.

Une enquête s'imposait; Washington l'a ordonnée et le comité qui en était chargé a terminé son rapport. Il ne contient rien d'étonnant. Il fallait s'y attendre: il donne pleinement raison au capitaine du garde-côtes américain.

Les marins de la goélette "Josephine K" ont juré qu'il était ivre; c'est une diffamation. Ils ont affirmé que le schooner était en dehors des eaux américaines. C'est une erreur. Le navire de patrouille allait plus vite que le navire canadien, mais la chose n'a pas d'importance et le Canada n'a aucune réclamation à faire.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher l'incident de la "Josephine K" d'un autre incident à portée internationale lui aussi. Ils se sont déroulés presque en même temps, mais l'attitude des Etats-Unis a été bien différente dans les deux cas.

Un officier de marine américain, le major-général Medley-D. Butler, s'est aventuré, dans une conférence, à parler en termes plutôt désobligeants de Mussolini. Le premier ministre d'Italie n'a pas goûté ces propos peu flatteurs. Il l'a fait connaître à Washington par une note diplomatique.

Devant le "duce", la libre Amérique s'est inclinée; le gouvernement des Etats-Unis lui a, sans tarder, présenté des excuses officielles et il en a bien voulu les accepter. Quant au major Butler, il ira en cour martiale.

Ainsi l'incident italo-américain est clos, mais l'affaire de la "Josephine K" attend d'être classée.

La conduite des Etats-Unis dans les deux cas indique qu'ils ont deux poids et deux mesures: tout dépend du pays avec lequel ils transigent. Est-ce avec une grande puissance? Ils filent doux. Est-ce avec un pays faible? ils dictent leur volonté.

Il n'y a pas à nous inquiéter des différends qui peuvent survenir entre eux et le Canada. Ils veulent bien nous indiquer la solution qui leur plaît; soyons contents! Ils ont toujours raison; en cherchons-nous le pourquoi? C'est très simple: ils s'appellent "lion".

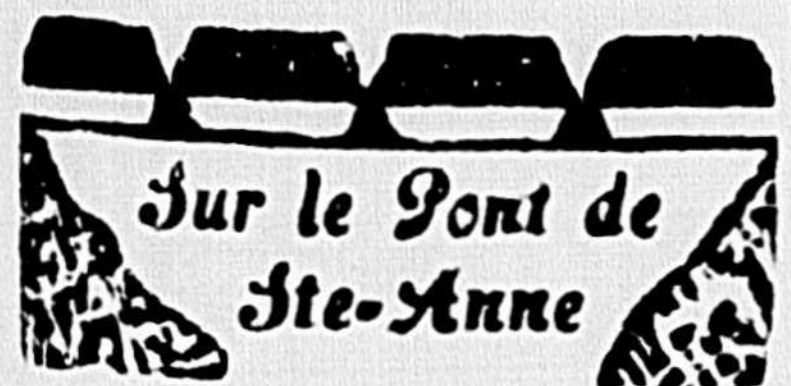
Il n'appartient pas à la chèvre de s'attaquer au lion, même si les raisons de ce dernier ne valent rien. Elle doit feindre de s'en convaincre pour éviter un mal plus grand. C'est l'attitude que le Canada doit adopter vis-à-vis des Etats-Unis. Il est faible; il peut bien faire quelques représentations, mais il doit s'y borner. Il ne lui reste qu'à compter sur la justice d'un voisin à la fois défendeur et juge.

Il ne l'obtient pas souvent, mais la paix se maintient et c'est encore mieux ainsi.

Dans l'affaire de la "Josephine K", les Etats-Unis semblent bien avoir quelques torts; il faudra nous laisser convaincre qu'ils ont parfaitement raison et ne pas tenir compte de l'insulte faite au drapeau canadien. Après tout, ce n'est que notre drapeau de marine, puisque nous n'en avons pas d'autre!

Les Etats-Unis prétendent que le garde-côtes qui a mitraillé le schooner canadien était dans ses droits; soyons sages et admettons-le; nous faisons durer la paix; cela vaut bien de maintenir l'alliance du cavalier et du cheval.

Dominique BEAUDIN



Quelqu'un dont les placements dans l'élevage du renard ne valent pas grand-chose en ce moment prétend qu'il se perd entre deux et trois millions de piastres avec les renards dans les seuls comtés de Chicoutimi et Lac-St-Jean. Même s'il exagère, c'est formidable. La région n'a pas le moyen de perdre cette somme dans le moment.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LE R. P. DONCOEUR, S. J.

Donne à Paris une conférence sur le Canada français.

On se souvient sûrement encore du passage du R. P. Doncoeur, S. J., en notre région. De retour en France, il vient de donner une première conférence sur le Canada. Nous empruntons ce compte rendu au Devoir.

A peine de retour, le P. Doncoeur a tenu à faire part au public parisien des impressions qu'il portait de son voyage de deux mois au Canada.

Les *Etudes*, dont le P. Doncoeur est l'un des plus éminents rédacteurs, ont organisé dans ce but une conférence le 13 décembre à la salle de la Société de Géographie. Un public considérable avait répondu à l'invitation. Le R. P. Du Passage, directeur des *Etudes*, présidait la séance, ayant à ses côtés plusieurs de ses collaborateurs dont les RR. PP. Lhande et de la Brière, le R. P. Merklein, directeur de la *Croix*, M. Geoffroy de Grandmaison, M. H. Reverdy et d'autres personnalités.

En quelques mots, sans vouloir présenter l'orateur qui pour lui un ami de toujours et un collaborateur de tous les instants, le P. Du Passage rappelle le but du voyage et comment ce "tour d'amitié", au cours duquel l'accueil le plus chaleureux fut réservé à l'envoyé des *Etudes*, peut être riche en enseignements de toutes sortes.

Et la parole est donnée au P. Doncoeur. Comme tant d'autres voyageurs, l'orateur pourrait à son tour décrire l'enchantement du pays parcouru et la splendeur d'une contrée féconde entre toutes.

Il préfère laisser au second plan tout le côté pittoresque de sa randonnée pour s'attacher à l'essentiel et montrer le vrai visage du Canada de 1930. Parmi tant de problèmes, le P. Doncoeur a choisi celui qui lui paraissait de nature à intéresser plus directement ses auditeurs: la survivance et les destinées françaises au Canada.

Avec quel cœur, le conférencier entre aussitôt dans le vif de son sujet! Pour dissiper tout malentendu, il montre à quel point le Canada est "si désagréable que nous paraissent le politiquement, anglais, loyalement, fait, nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes. Si au lieu de sourire aux plaisanteries de Voltaire sur "les quelques arpents de neige" la Cour avait compris l'intérêt national, Montcalm n'aurait pas été vaincu en 1759 à une défaite héroïque et en 1763 le Raire de Paris n'aurait pas dû sacrifier cette Nouvelle-France."

Donc, politiquement, les Canadiens sont et demeurent tous les plus loyaux sujets du roi d'Angleterre.

Ceci posé, le P. Doncoeur, en une improvisation vibrante, qui déclenche à maintes reprises les applaudissements enthousiastes de l'assistance, parle de ce qu'il nomme la "survivance canadienne"; c'est à savoir, ce fait complexe que malgré tous les efforts et toutes les espérances du conquérant, survit, robuste, croissante, fière et belle, une autre France, authentique, une France incoercible qui décipie, déjoue, asservit, décline, affirme après deux siècles une vitalité originale.

Joseph BRANDICOURT

Dans le *Dévoir* du 10 novembre, M. Omer Héroux, dans son remarquable article sur les *Etudes*, écrivait: "Il est un service qu'elles seraient toutes prêtes à rendre aux groupes français d'Amérique: celui de les aider méthodiquement à se faire connaître des autres pays."

La conférence du P. Doncoeur est un des premiers pas dans cette voie. Ses prochains articles dans les *Etudes* ont pour objet de rendre au vaste public de la revue les utiles enseignements sur l'histoire, la situation actuelle et le magnifique avenir promis à la Nouvelle-France.

Le futur pèlerinage de Gaspé

Extrait d'un article publié par les Amitiés Catholiques, de Paris.

Nous publions ci-dessous la seconde partie d'un article publié par les Amitiés Catholiques, de Paris. Dans la première, l'auteur décrit la genèse et l'histoire du projet de la Ligue du Christ-Roi, qui consiste à ériger, pour 1934 à Gaspé, une basilique en l'honneur du Christ-Roi, destinée à commémorer la prise de possession du territoire canadien par Jacques Cartier au nom du Christ et du Roi de France. Ce projet, on le sait, est appuyé par l'église religieuse et laïque du Canada français; et sa réalisation ne présente plus aucun doute. Succès, encore une fois, aux organisateurs!

Voici l'article des "Amitiés Catholiques":

Si le Canada est un royaume du Christ-Roi, c'est, comme nous l'avons déjà entrevu, un royaume très menacé et qui doit être défendu.

Il y a des ombres au tableau que nous venons de tracer, et elles grandissent d'une façon inquiétante. Tous les Canadiens le constatent: la foi tend à diminuer, surtout dans les villes. Sous quelles influences?

Notons d'abord celle de la franc-maçonnerie, qui progresse dans l'ombre et sans bruit. La loge, "l'émancipation", de Montréal qui avait été démasquée et dissoute, s'est reconstruite et multipliée. Il y a aujourd'hui des loges maçonniques, surtout anglaises, dans la plupart des villes canadiennes. Leur action se manifeste

Si c'est pour maintenir les programmes de jazz et d'histoires à faire rougir les Canadiens français que M. Taschereau veut provincialiser la radiophonie, nous lui souhaitons, au lieu de son pape, si au contraire, il veut nous faire donner des programmes convenables et un poste provincial capable de dominer les postes américains, c'est une autre affaire.

La seule manière d'enrayer la marche des bolchévistes dans le monde, c'est d'imposer la justice et la charité chrétiennes, qui engagent les capitalistes à être raisonnables et les prolétaires à respecter l'ordre.

A bien y penser, le monde a encore besoin de la religion catholique!

acheter presque toute la presse du monde entier, pour l'empêcher de parler des événements du Mexique, peuvent bien réaliser leurs desseins sur d'autres pays. Ceux qui, lorsque le roi d'Espagne songeait à défendre le Mexique persécuté, ont pu lui dire: "Si vous bougez, nous faisons tomber la peseta, et nous ruinons votre pays", sont capables de bien d'autres choses encore, et il faudra que les Canadiens soient bien forts pour n'être point absorbés par leurs puissants voisins. Ils ne peuvent être forts que par l'union autour de Celui qui est la force même, le Tout-Puissant. C'est là pour eux, une question de vie ou de mort.

Comme les Gaulois et les Français, ils sont dépourvus de méfiance; ils sont faciles à diviser, et par suite faciles à vaincre et à gouverner, car ils oublient l'ennemi commun pour se chamailler — tout comme les Français — à propos de choses sans importance. Notons bien que ces querelles sont souvent suscitées et entretenues par ceux qui ont intérêt à nous diviser et à détourner notre attention de certaines choses. C'est un jeu qui a toujours réussi aux ennemis de la France. Mais quand les Canadiens aperçoivent le danger commun, ils savent s'unir et sont alors invincibles. Dieu veuille qu'une grande voix: celle de l'Evêque ou de celle de quelque ardent patriote, s'élève pour montrer aux Canadiens français que leur ennemi, en ce moment, c'est le paganisme qui, sous toutes ses formes, monte à l'assaut de leur pays. Dieu veuille aussi qu'à cette voix, ils s'unissent pour la lutte. Car ils sont un peuple fait pour combattre. Disons plus: ils sont un peuple de chevaliers, fait pour les plus nobles luttés.

Quel sera leur signe de ralliement? La Croix, la croix de Gaspé. Quel sera leur chef? le Christ-Roi!

Aujourd'hui, le lien le plus fort entre les Canadiens français, n'est-ce pas la foi? N'est-ce pas en particulier l'unanimité de leur dévotion à leurs sanctuaires nationaux: Notre-Dame du Cap, l'Oratoire St-Joseph, Ste-Anne de Beaupré? Est-ce que ces noms vénérés ne font point battre le cœur de tout Canadien, fût-il et ne fussent-ils pas, bien souvent, exilés depuis longtemps, loin du pays à ramener vers la patrie ceux qui l'avaient quittée?

On la remarque, les trois grands pèlerinages canadiens ne forment pas une ensemble complet. Il en manque un au-dessus d'eux. Comme la France a complété sa couronne de sanctuaires nationaux, pour l'érection de la Basilique du Sacre-Coeur de Montmartre, la Nouvelle-France va élever une basilique au Christ-Roi. Au quatrième centenaire de son appartenance au Christ, elle va élever son quatrième et plus précieuse sanctuaire national. A l'heure où "les puissances des ténébres" montent à l'assaut de son bonheur, la nation canadienne-française va s'unir et se servir autour de son Roi. Elle va s'unir d'abord dans un geste de générosité car les pauvres tendront à donner, ne fût-ce qu'un sou, pour la construction de la Cathédrale de Gaspé. Elle restera unie ensuite, dans une ardente dévotion au sanctuaire nouveau.

Le Christ répondra à cet élan, en unissant de plus en plus entre eux les cœurs des fidèles, car il est essentiellement celui qui rapproche, qui unit les cœurs, de même que le diable, comme son nom l'indique, est, par définition, "celui qui divise".

Gaspé sera le lien sacré où les grandes âmes iront se retremper dans les souvenirs héroïques du passé, prier et puiser dans le Cœur du Christ.

(Suite à la 5ième page)

"Étais empoisonné par la constipation. Souffrais de migraines, d'étourdissements. Très bien maintenant."

"FRUIT-A-TIVES" mettent fin à des années de mauvaise santé.

"Fruit-A-Tives" à tous ceux qui souffrent des mêmes maux que moi." W. R. Steele, Westport, Ont.

Essayez vous-même les pilules "Fruit-A-Tives" à nos risques. Vous verrez comme la constipation, les migraines, l'indigestion, les étourdissements, les douleurs rhumatismales, les maux de tête disparaissent complètement. Pourquoi? Parce que les pilules "Fruit-A-Tives" dirigent entièrement des autres remèdes. Cette découverte unique d'un médecin canadien réunit pour la première fois 6 des toniques végétaux les plus efficaces avec un extrait spécial de pommes, d'oranges, de prunaux et de figues, dont le secret est gardé jalousement. Ce sont les remèdes de la Nature pour vous tenir en bonne santé. Tous sont concentrés dans une petite pilule agréable à prendre. Ne contiennent aucune drogue poussant à l'habitude invétérée.

Débarassez-vous des migraines, des excès de bile, de la constipation, des étourdissements, des attaques de nerfs, maintenant! Procurez vous des pilules "Fruit-A-Tives" chez un marchand de drogues aujourd'hui même. Résultats garantis, ou votre argent promptement remboursé.

Comptable et Liquidateur

WILLIE DUFOUR
Syndic autorisé
Comptable et Liquidateur
Règlement de faillite, concordats, compromis de toutes sortes.
Collection de comptes
Renseignements et consultation gratuite pour toute affaire.
Tél.: 251 Casier postal 142
142 rue Price
Chicoutimi-Centre

Comptables et Liquidateurs

Le-P. Morin, C.P.A. E. Barry, C.P.A. Léon Côté, C.A. A.-G. Marceau, C.A.
Morin, Barry, Côté & Marceau
Comptables et Liquidateurs
Financial Building
105, de la Montagne, Qué.

RIEN NE SE PERD

D'une lettre trouvée dans un paquet:
"Mon cher fils, je t'envoie six chemises faites dans six vieilles à moi. Quand elles seront usées, renvoie-les-moi, tu m'en fera six "neuves" pour ton petit frère..."

Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs? Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".

GRATIS AUX INVENTEURS NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR (REVIENT ENVOI GRATUIT) ALBERT FOURNIER 5743 RUE ST-EZÉRIE & MONTREAL

Christie's Sultanas

C'est le vrai goût du fruit qui fait la différence. Redondant de gros raisins Sultana non-écrasés et frais des vignobles ensoleillés, les Biscuits Christie's Sultanas sont pleins de saveur, délicieux et nourrissants—bons pour un roi.

ZAM-BUK
MAINS CREVASSEES
engelures, engourdissement, rapidement guéries par ZAM-BUK.

CARTES D'Affaires et Professionnelles

ARCHITECTES
LAMONTAGNE, GRAVEL & BRASSARD
ARCHITECTES
Aif. Lamontagne, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Arm. Gravel, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Sylv. Brassard, Archt. l'A. A. P. Q.
Téléphone 356 CHICOUTIMI Edifice Giroux

ASSURANCES
Casier Postal 6 Tél. 325
ALBERT LEMIEUX
ASSURANCES
VEU - VIE - ACCIDENTS ET MALADIES - AUTOMOBILES - GLACES.
RESPONSABILITE PATRONALE
Bureau: 185, rue Racine Chicoutimi

DENTISTE
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste
335, rue Racine, Chicoutimi
Voisin du Théâtre
Tél. 880. Résidence, 880
Bureau ouvert de 7 à 8 h. le soir.

MEDECIN
Dr J.-S. BÉLANGER
MEDECIN CHIRURGIEN
22, King George
KENOGAMI
(ancien poste du docteur Fluhmann.)

MEDECIN
Rayon X et traitements électriques
Dr G. Gustave Gauthier
Tél.: 789
Ex. Interne et diplômé des hôpitaux de Chicago et de la Clinique Mayo.
HEURES DE BUREAU:
9 à 12 h. Hôpital St-Vallier.
2 à 4 et 6 à 8 à domicile, 256 rue Racine, Chicoutimi.

MEDECIN
Docteur
Ls-Ph. TREMBLAY
MEDECIN CHIRURGIEN
Diplômé des Hôpitaux de Paris
Heures de Consultation
A. M. - Hôtel Dieu St-Vallier
P. M. - 211 rue Racine (Résidence Des Buxes)
TEL. 149

NOTAIRE
HENRI GIRARD, N. P.
SYNDIC AUTORISE
BUREAU
267, rue Racine Chicoutimi
Tél.: Sag.-Qué. 688

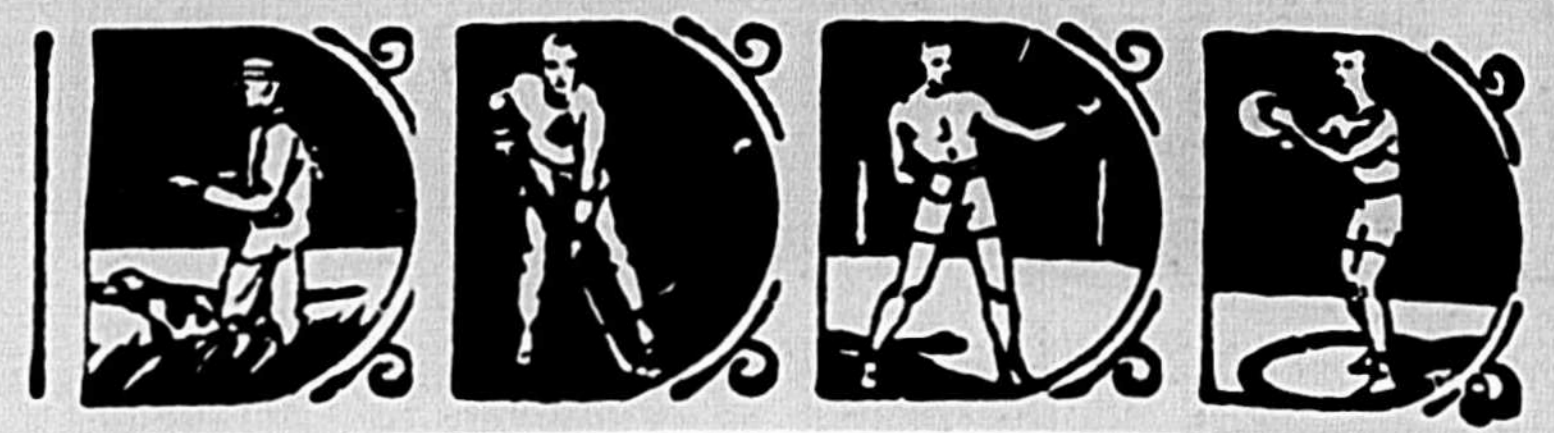
INVENTIONS
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.

La Gaieté dans chaque foyer avec un de nos CHANTEURS OPERA.
Un cadeau qui a la vie. Canaris de race pure, garantis chanteurs enregistrés. Venez dès à présent retirer le vôtre. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à
MME A. DUBE
53, rue Cartier
Chicoutimi

ZAM-BUK
MAINS CREVASSEES
engelures, engourdissement, rapidement guéries par ZAM-BUK.



PAGE DU SPORT



LE MARATHON DE LA RAQUETTE

Gavuzzi et Desroches disputent la première place au jeune Frank Hoey. — La première place semble être assurée au jeune montréalais

LES AUTRES ASPIRANTS

Berthier, 6. — S. P. C. — La cinquième étape du marathon international de raquette de Québec à Montréal a forcé le jeune coureur montréalais Frank Hoey à déployer beaucoup d'énergie. Sa victoire ne fut pas chose facile, mais malgré tout, le jeune athlète entra premier à Berthier.

Peter Gavuzzi de Southampton, Angleterre, dépassa Hoey pendant une vingtaine de milles, se disputant la première place avec Desroches, de Montréal. — Hoey reprit une avance d'une demi minute vers la fin de la course et la conserva. — Desroches suivait Gavuzzi de près; Newton entra quatrième, trois minutes après Desroches.

Hoey a une avance de une heure sur son plus proche adversaire, Newton et comme il ne reste que trois étapes courtes, il semble être sûr de gagner. Newton, Desroches, Gavuzzi, McNamara, Wantinen et Joie Ray se disputent la 2^{ème} place dans l'ordre indiqué. — Ray a beaucoup souffert du froid; il s'est même gelé les joues la première journée et il a dû continuer de courir, le visage enveloppé de bandages. — Richman, de Los Angeles, a fini cinquième hier et se fait remarquer de plus en plus.

Nous donnons ci-après la liste des coureurs dans l'ordre de leur classement général, selon le temps pris pour courir les cinq étapes.

5 ^{ème} étape	Temps total
Frank Hoey, Montréal	2.58.20
Arthur Newton, Sud-Africain	3.06.20
Fred Desroches, Montréal	3.03.20
Peter Gavuzzi, Southampton, Angleterre	2.59.05
M.-B. McNamara, Brisbane, Australie	3.12.30
Ollie Wantinen, Finlande	3.17.55
Joie Ray, Chicago	3.39.45
Roch Bourassa, Shawinigan Falls	3.13.30
Joseph Carrier, Price, Qué.	3.23.30
Idola Gauthier, Cap-de-la-Madeleine	3.34.50
Sammy Richman, New-York	3.09.45
Phil Granville, Hamilton	3.27.30
Thomas Gendron, St-Gabriel de Brandon	3.15.05
Joseph Mottard, St-Basile de Portneuf	3.54.30
P.-E. Coulombe, Québec	4.12.35
Lionel Colin, Montréal	3.50.10
Raoul Fortin, Waterloo	3.50.10
Didace Martineau, Lévis	4.19.45
O. Vézina, Québec	4.12.35

POUR LE CHAMPIONNAT

CHICOUTIMI VS KEN.-JONQUIERE

Une rencontre qui promet d'être fort intéressante, c'est celle de ce soir, à l'aréna de Chicoutimi entre les clubs Kenogami-Jonquière et Chicoutimi pour le championnat de la première série. Le club Arvida ayant été éliminé vendredi dernier, les deux clubs que nous venons de nommer restent sur les rangs.

Nous savons qu'une réclame extraordinaire est inutile pour la partie de ce soir car tous les amateurs voudront se rendre compte par eux-mêmes, de la valeur de nos meilleures équipes pour la première série.

Les deux équipes seront au complet. Bégin, Gagnon et Dumas occuperont leur position, ainsi que Mer-

cier, Vézina et Lévesque. Les deux gardiens de buts marqueront également leur supériorité. Cette partie, il ne faut pas l'oublier, sera la plus importante de la première série de la saison. Chaque joueur montrera ce qu'il est capable de faire.

Il convient donc de compter sur la présence d'une foule considérable à l'aréna, ce soir, pour applaudir le vainqueur.

On voudra bien, pour faciliter le jeu, s'empêcher de fumer au cours de la partie.

Il y aura service d'autobus aux heures ordinaires.

La partie commencera à 8 h. 30 précises.

Classement des équipes

LIGUE NATIONALE			
SECTION CANADIENNE			
	G.	P.	N.
Canadiens	19	7	4
Toronto	15	10	5
Montreal	14	12	5
Americains	12	11	7
Ottawa	6	22	2
SECTION AMERICAINE			
	G.	P.	N.
Boston	19	7	4
Chicago	17	9	2
Rangers	12	12	7
Detroit	13	13	4
Philadelphie	2	27	2
LIGUE D'ARVIDA			
En date du 4 février.			
	G.	P.	N.
Townstte	3	1	0
City	2	1	3
Plant	1	2	1
Office	1	3	3

LA SIXIEME VICTOIRE DE L'OTTAWA

Détroit, 6. — S. P. C. — Ottawa a compté hier soir sa sixième victoire de la saison, en triomphant du Detroit par 5 à 4 dans une partie jouée sans beaucoup d'ambition. Chaque équipe compta 4 points pendant la première période. Art. Smith enregistra le point décisif au milieu de la troisième période. Il n'y eut que quatre punitions de données. Ottawa n'en reçut qu'une.

ALIGNEMENT

Buts	Défenses	Ailes	Substituts
Détroit	Ottawa		
Dolson	Connell		
Noble	Finnigan		
Rockburn	Aelx. Smith		
Goodfellow	Cox		
Aurie	Lamb		
Lewis	Kilrea		
Filmore	Grosvenor		
McInenley	Touhey		
Frederickson	Kinell		
Evans	Gagné		
McCabe	Art. Smith		
Hay			
Cooper			

Arbitres: Remeil et Mallinson.

Sommaire

1^{ère} période:
1—Détroit: Lewis, (Goodfellow), 1.44.
2—Détroit: Lewis (Aurie), 0.11
3—Ottawa: (Finnigan, Lamb), 2.12.
4—Ottawa: Gagné, 3.32
6—Détroit: Hay, (Cooper), 2.10
7—Ottawa: Aelx. Smith, (Touhey) 6.47.
8—Détroit: Filmore, (Goodfellow), 1.45.
Punitions: Rockburn, Noble.
2^{ème} période:
Pas de point.
Punitions: Rockburn, Smith.
3^{ème} période:
9—Ottawa: Art. Smith, (Cox), 13.17.

Faites lire le "Progrès"

Partie très dure entre le Montreal et le Canadien

La joute fut belle, mais le jeu dur. — Les punitions nombreuses. — Le résultat fut nul: 4 à 4.

PUNITIONS MAJEURES

Montréal, 6. — S. P. C. — Une période supplémentaire ne put briser le score de 4 à 4, établi dans les trois périodes régulières par les Canadiens et les Maroons. Ces derniers reprirent le terrain perdu par deux fois durant la partie et les Canadiens égalisèrent à leur tour 50 secondes avant la fin de la partie.

La période supplémentaire fut rapide et acharnée; mais les performances des deux gardiens de buts rendirent vains tous les élans des joueurs.

Aucun point ne fut enregistré durant la première période et les punitions nombreuses, quatre majeures étant imposées à S. Mantha, Gagnon, Stewart et Boucher. Aucune punition ne fut infligée durant la période supplémentaire. En tout, 21 punitions furent comptées au cours de la partie.

ALIGNEMENT

Buts	Défenses	Ailes	Substituts
Canadiens	Montréal		
Hainsworth	Kerr		
Burke	Wilcox		
S. Mantha	Boucher		
Morenz	Phillips		
Gagnon	Ward		
Joliat	Trottier		
Mondou	Stewart		
Lépine	Siebert		
Wasnie	Smith		
Larochelle	Conacher		
Rivers	Brydson		
Lesieur	Roche		
G. Mantha	McVicar		
Leduc	Callagher		
	Norhott		
	Cleghoin.		

Arbitres: Hewittson et SOMMAIRE

1^{ère} période:

Pas de point.
Punitions: mineures: Wilcox, 2; Gagnon, 2; Lépine, Roche, S. Mantha, Morenz, Majeures: Gagnon, S. Mantha, G. Boucher, Stewart.
2^{ème} période:
1—Canadiens: Lépine 1.05
2—Maroons: Stewart, (Smith, Wilcox), 4.50
3—Canadiens: Leduc 4.05
4—Canadiens: Morenz, 9.09
Punitions: S. Mantha, Burke, Smith, Lesieur, 2; Ward.
3^{ème} période:
5—Maroons: Ward 6.05
6—Maroons: Phillips, (Smith, ward), 11.15
7—Maroons: Stewart, (Siebert), 1.09.
8—Canadiens: Lépine, Morenz 1. rochelly, 2.31
Punitions: Smith, Larochelle.
Période supplémentaire:
Pas de point.
Pas de punition.

Les parties

LIGUE DE CHICOUTIMI
Kén.-Jonquière à Chicoutimi.

LIGUE JUNIOR
Arvida Jr à Kénogami Jr.

LIGUE INTERNATIONALE
Pittsburgh à Détroit.

PROCHAINES PARTIES DU "JEUNE CANADIEN"

La direction du "Jeune Canadien" tient à prévenir les amateurs locaux que samedi, à 1 h. 1-2, aura lieu sur la patinoire du Collège, une partie entre l'Equipe Senior de l'école anglaise et le "Jeune Canadien". On nous assure que les écoliers anglais s'apprêtent à administrer un blanchissage aux nôtres. Les écoliers de langue française vous prient de ne pas ajouter foi à ces rumeurs. De plus ils sont bien déterminés à vaincre et pour cela ils comptent sur votre généreuse coopération. En foule donc au collège, samedi, le 7 février, à 1 h. 1-2.

Le lendemain, dimanche, l'équipe locale recevra la visite du "Landry". On dit beaucoup de bien de ce club amateur: venez donc le voir à l'oeuvre, dimanche après-midi, à 1 h. 1-4.

Les cinq moyens d'encourager "Le Progrès du Saguenay" sont de lui procurer de nouveaux abonnés, de lui confier vos annonces, vos commandes d'impressions, d'articles de bureaux et de Librairie.

Résultat des parties

LIGUE NATIONALE

Ottawa, 5; Détroit, 4.
Chicago, 6; Philadelphie, 1.
Rangers, 2; Américains, 0.
Canadiens, 4; Montréal, 4.

Propagez le "Progrès"

contre RHUMES

Rhumus de Carveau: Faites chauffer le Minard et appliquez en la vapeur. Rhumus de Poitrine et Mal de Gorge: Chauffez puis faites bien pénétrer par friction sur les parties affectées.



L'ACIDITÉ cause des migraines

Lorsque votre estomac contient trop d'acide, vous devez faire des efforts pour vous mettre au travail. Le jeu même vous semble une corvée. L'appétit s'en va; la digestion est mauvaise; tout le système est détraqué.

Les expériences conduites au laboratoire montrent que l'acidité est le résultat de l'alimentation moderne. Mais, vous n'avez nul besoin de vous soumettre à un régime pour vous débarrasser de ce malaise.

Prenez une cuillerée à soupe de lait de magnésie de Phillips.

Vous neutraliserez ainsi immédiatement l'effet d'une trop grande acidité; vous vous sentirez tout autre au bout de quelques instants.



Prenez-en un peu à chaque fois que vous souffrez d'aigreurs, de maux de tête, de nausées, de renvois, d'indigestion, d'excès de bile, autant d'indices que l'estomac contient trop d'acide. Lorsque vous vous enrhumez facilement, que vous vous sentez sans énergie, faible, constipé, le lait de magnésie de Phillips vous soulagera par ses effets laxatifs.

Agreable à prendre. Recommandé par les médecins depuis 50 ans et prescrit partout pour hommes, femmes et enfants. L'article authentique est toujours présenté sous forme liquide; il ne peut être fabriqué sous forme de comprimés. Pour votre garantie, il porte toujours le nom de Phillips.

FABRIQUE AU CANADA

Sa possession vous inspirera plus de fierté Son achat vous coûtera moins d'argent!

LES propriétaires du nouveau Chevrolet retirent une double satisfaction de leur placement. Ils sont fiers de la beauté et des dimensions plus grandes du nouvel auto... et satisfaits de pouvoir en faire l'achat avec moins d'argent.

Grâce à l'allongement de l'empattement qui est maintenant de 109 pouces, les nouvelles carrosseries Fisher sont plus élégantes que jamais. Les roues de fil métallique sont maintenant comprises dans l'équipement régulier. Le radiateur est plus profond, plus étroit et présente un agréable coup d'oeil. Les parties brillantes sont fortement plaquées au chrome et au nickel. Les intérieurs sont plus spacieux, possédant de plus beaux capitonnages et leur aménagement est encore plus complet.

Avec toutes ses nouvelles améliorations... le nouveau Chevrolet Six est offert à des prix encore plus bas. Sa possession vous procure plus de fierté... son achat vous coûte moins d'argent.

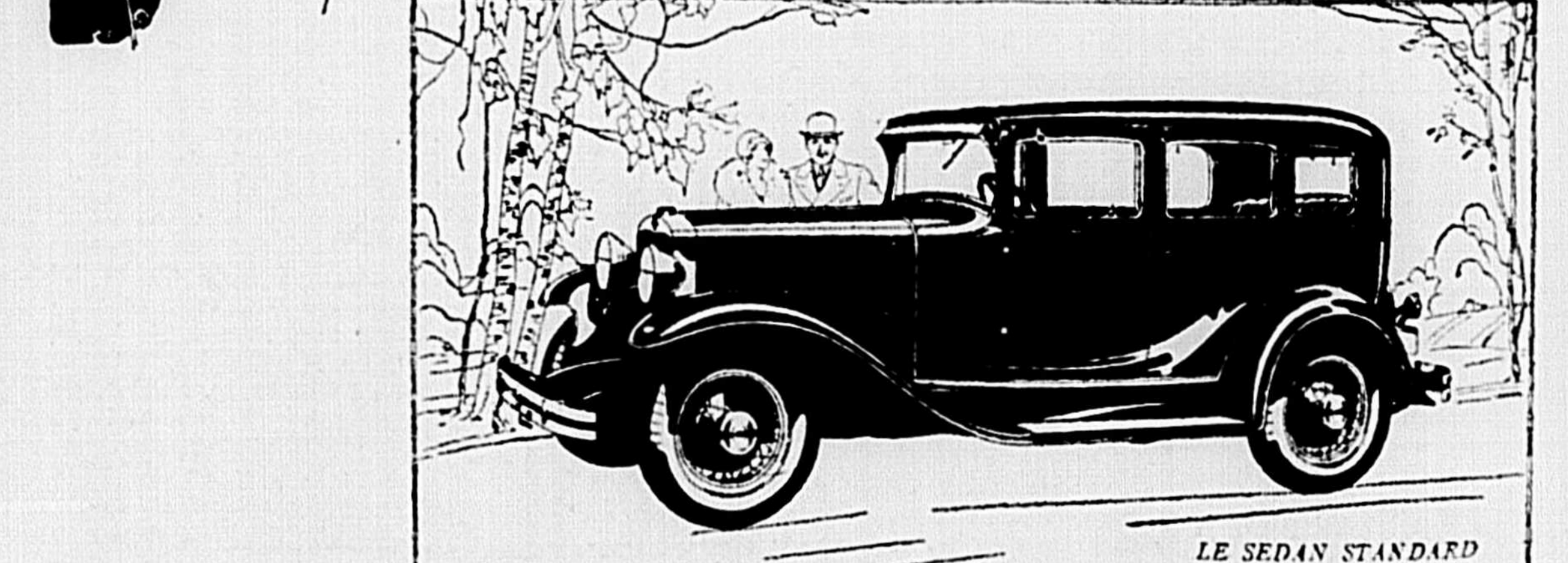
La politique de Chevrolet a toujours été de servir le public... Le mode de paiements différés C.M.A.C. comporte les taux de finance les plus bas qui soient... et la Police de Service au Propriétaire assure une satisfaction durable.

NOUVEAUX BAS PRIX

La Routière Standard	\$610	Le Coupe Standard à Cinq Fenêtres	\$720
La Routière Sport	640*	Le Coupe Sport	745*
Le Phaéton	655	(Avec siège d'urgence)	
Le Coach	695	La Routière Super Sport	760
Le Coupe Standard	695	Le Sedan Standard	810
		Le Sedan Special	840

*Six roues de fil métallique, capotés dans les cardan-houx et support à valve sont compris dans l'équipement régulier de ces modèles pour un peu plus cher.

Tous les prix à l'usine, Ottawa. Taxes, pare-chocs et para de recul, extra. Une série complète de voitures et de camions de commerce à partir de \$470.



NOUVEAU CHEVROLET SIX

Moteur & Service Ltée
303, rue Racine, Chicoutimi.

ATTENDEZ

à la semaine prochaine l'ouverture de la grande vente de la faillite du magasin Pierre Abraham & Frère, Enrg., qui a été acheté par P.-H. ABRAHAM ancien propriétaire, à \$0.42 dans la piastre.

336, rue Racine CHICOUTIMI Tél., 757

25%

25%

UNE GAMME

complète de Vêtements Pour hommes et jeunes gens, dans tous les genres.

DES MEILLEURES MARQUES

25% de Réduction sur tous les modèles

ULD. JOBIN

168, rue Racine Sur la Côte CHICOUTIMI Tél., 344

Au Conseil de Ville de Kénogami

L'octroi additionnel de \$10,000. — A propos du nouveau bureau d'enregistrement. — La route Kén.-Arvida.

REGLEMENT D'EMPRUNT

La dernière séance du Conseil de Ville de Kénogami fut présidée, le 2, par S. H. le maire J.-O. Fraser. Après la récitation de la prière, la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente. Les comptes furent approuvés par le Conseil.

S. H. le Maire présente ensuite le rapport de son dernier voyage à Québec, en compagnie de M. D. Demers, N.P., greffier. Nous en avons déjà parlé dans une édition précédente. Le Conseil autorise S. H. le Maire et le greffier à retourner à Québec, pour s'occuper de nouveau du bill de la ville de Kénogami, quand il reviendra devant le Conseil.

S. H. le Maire présente ensuite le rapport de son dernier voyage à Québec, en compagnie de M. D. Demers, N.P., greffier. Nous en avons déjà parlé dans une édition précédente. Le Conseil autorise S. H. le Maire et le greffier à retourner à Québec, pour s'occuper de nouveau du bill de la ville de Kénogami, quand il reviendra devant le Conseil.

S. H. le Maire et les ingénieurs de la ville de Kénogami, sont autorisés par le Conseil à faire des démarches auprès de la Cie. P. & N. pour obtenir le droit de passage sur le terrain de la ferme de la Cie. P. & N.

LA ROUTE KEN-ARVIDA. Les autorités de la ville de Kénogami doivent conclure sous peu un arrangement définitif avec la cité d'Arvida, au sujet de la route Kén.-Arvida.

Les 16 et 17 février prochains, les contribuables seront appelés à voter un règlement d'emprunt pour servir à la construction de cette route, via avenue Laval.

Les contribuables se sont déjà prononcés sur le projet d'une route semblable, via rue King George. Le projet a été renversé par une bonne majorité en nombre et en valeur. Un autre projet leur sera alors soumis les 16 et 17 février.

Tout laisse prévoir que le Gouvernement Provincial maintiendra son veto de 50 p.c. pour la construction de cette route, quel que soit le point d'arrivée dans la ville de Kénogami, pourvu que la dépense encourue soit à peu près la même par l'avenue Laval que par la rue King George.

A tout événement, cette question de la route devrait être réglée définitivement après la votation du règlement qui sera soumis prochainement aux contribuables.

Le Conseil expédie quelques questions de routine et la séance est levée.

FUNERAILLES DE Mlle CORNEAU A JONQUIERE. Les funérailles de Mlle A.-M. Corneau ont eu lieu à Jonquière, mercredi matin. Le service fut chanté par M. le chanoine Tremblay, curé de la paroisse.

Un groupe d'Enfants de Marie assista à ces funérailles. Mlle Corneau étant membre de cette congrégation.

Le deuil était conduit par le père de la regrettée défunte, M. Donat Corneau. Bon nombre de parents et d'amis de la famille assistaient aux funérailles.

Mlle Corneau laisse son père, ses frères: MM. Armand, Elzéar, Lorenzo et Léon-Paul Corneau; ses sœurs: Mme Napoléon Villeneuve et Mlle Lorette Corneau.

Nous réitérons l'expression de nos condoléances à M. Donat Corneau et à sa famille.

DE RETOUR. M. l'abbé Jules-Arthur Villeneuve est de retour de Ste-Rose-de-Lima où il a assisté aux funérailles de sa sœur, Mme Auguste Girard.

AVIS. AVIS est par le présent donné que l'assemblée générale-annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle sera tenue en la Paroisse de St-Félicien dans la salle du conseil, mercredi, le 11 février 1931.

Rapport de l'organisateur syndical

Au cours de l'année qui vient de se terminer, 1180 hommes ont été placés sur différents chantiers par les syndicats catholiques.

RESOLUTIONS

Après avoir entendu la lecture des minutes de la dernière assemblée, les délégués au Conseil Central applaudissent. C'est là, on l'avouera, un présent très cher. M. Albert Imbeau. Nous ne pouvons pas mentionner en détail, cet important document, mais qu'il nous suffise de dire que 1,180 hommes ont été placés sur différents chantiers au cours de l'année qui vient de s'écouler.

M. Imbeau termine son rapport en demandant que des remerciements soient votés au Député Provincial pour l'obtention de positions permanentes pour deux membres syndiqués et qu'en même temps une résolution de sympathie soit votée et envoyée à M. P.-E. Desbiens à l'occasion de l'incident grave dont il fut victime récemment.

Une seconde résolution de sympathie fut adoptée à l'unanimité à l'adresse de M. Ph. Foster à l'occasion de la mort récente de son frère, M. Johnny Foster.

On apprend que le plâtre de l'orphelinat se fera à la journée sous la surveillance de M. J. Bergeron, de Jonquière. Ces travaux commenceront lundi prochain.

Après débat au sujet de certaines décisions, M. l'Aumônier adresse quelques mots à l'assemblée sur l'action catholique. Cette action catholique est nécessaire si l'on veut que le règne de la charité arrive et elle suppose l'union et l'organisation.

Si le désaccord règne parmi les humains, aujourd'hui, c'est que chacun garde ses droits et les veut entiers. Chaque être qui vit en société doit donner du sien à ses semblables. Il doit aussi étudier ses droits et ceux des autres groupes afin de les coordonner et d'arriver à un action efficace.

L'homme à poser aussi une action morale qui aura son retentissement dans l'Éternité. C'est pourquoi, il lui faut une autorité compétente pour diriger toutes ses actions et cette autorité, c'est celle de l'Église.

A la demande de M. l'Aumônier un vote de remerciements et de félicitations a été pris en faveur de M. A. Imbeau, pour tout le travail qu'il a fait pour la classe ouvrière pendant l'année syndicale qui vient de se terminer.

AUX LECTEURS DE ST-FELICIEN. Saint-Félicien, G. — D. N. C. — Chers Amis, N'oubliez pas que vous avez dans votre paroisse un correspondant qui transmettra toujours avec plaisir au journal les nouvelles que vous lui communiquerez.

Souvent il arrive dans la paroisse des événements susceptibles d'intéresser le public et ces nouvelles restent ignorées parce que le correspondant demeurant au village ne les connaît même pas. Afin d'éviter à ce défaut, je prie les cultivateurs de me communiquer toutes leurs nouvelles, par lettres adressées: Au Correspondant du "Progrès du Saguenay", casier 27, St-Félicien.

Quant au gens du village me connaissant pour la plupart, il n'ont qu'à me rencontrer.

Le Correspondant. OFFICIERS DU SYNDICAT DES IMPRIMEURS. Hier soir, à une assemblée du syndicat des Imprimeurs ont eu lieu les élections des officiers pour l'année 1931. Ont été élus:

Président: M. G.-A. Gagnon. Vice-président: M. Ernest Poupard. Secrétaire: M. J.-E. Coudé. Ass.-secrétaire: M. E. Lauzier. Sec.-Trésorier: M. Ad. Larouche. Sentinelle: M. J.-A. Blouin. Maître de chapelle: M. Camille Lévesque.

AVIS PUBLIC. Avis public est par le présent donné que le conseil 11 février prochain, au bureau du Sec. Trésorier à 10 heures de l'avant-midi, il y aura grande assemblée annuelle de la Cie d'Assurance Mutuelle de la Paroisse de St-Dominique de Jonquière.

Le but de l'assemblée est de former le bureau de direction pour 1931 à laquelle tous les porteurs de polices sont invités. Après que le nouveau bureau de direction aura été formé, il y aura assemblée régulière des Directeurs.

ON DEMANDE. On demande un jeune homme sérieux et actif âgé d'au moins 20 ans, possédant un cours commercial et pouvant donner de bonnes références. S'adresser au magasin.

P. T. Légaré Chicoutimi

Séance du Conseil à Jonquière

Le barrage de la rivière aux Sables. — Le poids du pain. — Emissions d'obligations. — Requetes.

S. H. LE MAIRE PRESIDE

La séance du 2 février fut présidée par S. H. le maire Dr J.-Edmond Bergeron. Les échevins K. Tremblay, A. Bouchard, J. Desbiens, R. Savard, E. Bouchard, R. Gagnon étaient à leurs sièges.

S. H. le Maire ouvre la séance par la prière. Le greffier lit le procès-verbal de la séance précédente et le Conseil l'approuve.

Les comptes, listes de paie et notes de crédit sont approuvés par le Conseil et le trésorier est autorisé à payer ces comptes.

REQUETES. Quelques requêtes de particuliers sont étudiées. Elles sont refusées ou accordées suivant les raisons qui les justifient. Celle de Mme Pierre Dumas est refusée, ainsi que celle de Mme Louis Vendal. Le Conseil se rend à la demande de M. Justacine Tremblay, jusqu'à concurrence de \$20, de même qu'à celle de M. Albert Fois.

LE BARRAGE. Les ingénieurs de la ville de Jonquière ont préparé une nouvelle estimation des travaux exécutés par les entrepreneurs Gagnon et Gaudreault, au barrage de la rivière aux Sables, pour le compte de la ville. Elle était de \$29,000. Le Conseil accepte cette évaluation et ce montant sera payé aux entrepreneurs. Ils avaient déjà reçu \$70,000. Le nouvel acompte de \$20,000 portera à \$90,000 le montant payé. La balance due est de \$21,934, selon les termes du contrat.

PROPRIETES. Le Conseil demande au greffier, sous la direction de l'avisé de la ville, de vendre à l'enchère publique, trois propriétés, suivant la loi des cités et villes.

L'évaluation d'un immeuble situé sur la rue St-Albert et appartenant au Dr Gauthier, dentiste, est abaissée, par suite de la diminution de valeur de cette propriété à laquelle un incendie a causé des dommages considérables.

Trois demandes de mutations de propriétés sont accordées. Elles concernent MM. Adélaïde Bouchard, François Munger et Willie Bouchard.

LE POIDS DU PAIN. Le Conseil donne instruction au Chef de Police de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire observer le règlement concernant le poids du pain. Le secrétaire-correspondant des Syndicats Catholiques de Jonquière sera avisé de cette décision, en réponse à sa lettre du 26 janvier 1931.

EMISSION D'OBIGATIONS. Le greffier dépose sur la table les soumissions reçues pour la vente des obligations que la ville de Jonquière est autorisée à émettre, en vertu du règlement no 117, au montant de \$100,000. Le Conseil accepte une soumission pour 10 ans, avec intérêt à 5 1/2 p. c. Le tout est sujet à l'approbation du Ministère des Affaires Municipales.

Les règlements de la ville ne permettent pas au Conseil d'autoriser l'installation du compteur, de l'énergie électrique qui fut installé chez M. Clément, imprimeur, il y a moins de douze mois.

La séance est levée.

M. E. Trottier à Jonquière et Kénogami. L'inspecteur de l'aide aux chômeurs, du département fédéral du travail, s'est déclaré bien satisfait de la visite de ces deux villes.

PAS DE PATRONAGE. M. l'avocat Emile Trottier, inspecteur de l'aide aux chômeurs, a visité les villes de Jonquière et de Kénogami mercredi.

M. Trottier, du département fédéral du travail, s'est déclaré, nous informant on hier, bien satisfait de sa visite à Kénogami et Jonquière. Il a constaté que, dans ces deux villes, on observe fidèlement les contrats passés avec le Gouvernement. Les ouvriers ne travaillent que 8 heures par jour. On leur donne un salaire supérieur au salaire minimum de 30 sous l'heure établi par la loi. M. Trottier fut heureux de constater qu'aucune influence politique ni aucun patronage n'intervenait dans le choix des ouvriers.

M. l'inspecteur a examiné les listes de paie et il fut mis au courant du nombre des chômeurs et de leurs besoins.

LA RETRAITE DES PRETRES EST REMISE. Les Pères Jésuites de la Maison Val Racine viennent d'apprendre que le vénérable Père Bournival désigné pour donner la retraite des prêtres, un dimanche, est retenu à Québec par la maladie. De ce fait la retraite est remise à plus tard.

BON TONE vient en aide à une mère affaiblie

Une mère de cinq enfants trouve un remède aux herbes qui lui apportent une nouvelle énergie.



Mme ALPHONSINE TURGEON

Depuis la naissance de mon bébé, il y a trois mois, dit Mme Alphonsine Turgeon, 53A rue Bégin, Chicoutimi, j'ai été dans un état de grande faiblesse. Il me semblait que je n'avais pas la vigueur de lever un doigt pour faire quelque chose. Mes rognons me causaient beaucoup de troubles, et j'ai eu des attaques de bile qui m'ont donné de sérieux maux de tête et j'avais des douleurs atroces au côté droit. Ma digestion était mauvaise et je souffrais terriblement de constipation.

Je lisais chaque jour des annonces de Bon-Tone et le bien qu'il faisait à quelques-uns de mes voisins que je connaissais. C'est là que j'ai décidé de prendre une chance et d'en essayer une bouteille. A la seconde bouteille, j'ai remarqué un changement, et de plus ma santé semble restaurée, et comme j'ai continué à prendre ce tonique, je constate que j'ai plus de vigueur de jour en jour. Aujourd'hui, je prends soin de mes cinq enfants, sans l'aide de personne. Toutes mes douleurs sont disparues et je puis manger ce que je veux sans crainte de souffrir de ma digestion. Mes rognons sont en parfaite condition; je n'ai pas eu mal à la tête depuis que j'ai commencé à prendre Bon-Tone, et la même chose du côté de la constipation; il n'y a pas de meilleur laxatif sur le marché que Bon-Tone. A ceux qui souffrent de la même maladie que moi je conseille de faire l'essai de Bon-Tone immédiatement.

M. LEVESQUE, le représentant de Bon-Tone rencontrera le public, tous les jours, à la PHARMACIE HAMEL, ENRG.

Bon-Tone est aussi en vente à la Pharmacie CHICOUTIMI MEDICINE et par tous les Pharmaciens.

Une jolie fête au Pensionnat

LA Rde MERE SUPERIEURE. Les élèves du Pensionnat du Bon Pasteur ont fêté hier et aujourd'hui, dans la joie et l'allégresse, leur dévouée Supérieure.

Hier après-midi, il y eut salutation par toute la communauté. Les religieuses des autres convents et écoles du Bon Pasteur de la ville ainsi que plusieurs anciennes élèves assistèrent à cette démonstration de piété filiale.

Le grand chœur des élèves exécuta d'abord la chanson de La Neige puis il y eut adresse sous forme de dialogue, au cours duquel les plus beaux sentiments envers la Révérende Mère, étaient exprimés en termes fort délicats et dans un style d'une tenue impeccable.

Mlle Marie-Paule Brassard, fit ensuite entendre sur son violon, l'un des Ave Maria, de Gounod. Il y eut aussi d'autres morceaux de musique.

Aujourd'hui, à 3 heures, séance récréative dans la grande salle du convent magnifiquement décorée. Là encore, les invités composant un auditoire tout à fait distingué. Les élèves enlevèrent avec brio la petite pièce qu'ils exécutèrent. Toutes rendirent leur rôle avec un débit facile et une diction parfaite.

Nous allions oublier de mentionner que ce fut communion générale ce matin au Pensionnat du Bon Pasteur. Toutes les élèves ont reçu leur Dieu, aux intentions de la Révérende Mère. C'est là, on l'avouera, un présent fort précieux, que sut d'ailleurs apprécier la Révérende Mère Supérieure.

ASSEMBLEE DE L'U. C. G. Dimanche après la grand-messe, il y aura à la salle publique, assemblée du Syndicat Coopératif de l'U. C. G. Cette réunion ne manquera pas d'intérêt. Soyons tous présents.

Le secrétaire.

ANIMAUX A FOURRURE. Chats sauvages adultes, élevés en captivité, sains et bien sélectionnés à vendre. Visions et blaieaux. Achetés d'un éleveur de réputation et capable de vous guider. Prenez des références sur votre vendeur avant de lui envoyer de l'argent. Tout sur éleveur chats sauvages et visions, enregistré à Ottawa, volume de 80 pages, donné avec la vente. Seul \$1.50. Toute lettre reçoit réponse. — Venez voir mes animaux si possible pour vous convaincre que ce n'est pas du bluff. Référence à La Banque Provinciale du Canada. J. DesRosières St-Guillaume, Qué.

NOUVELLES DE STE-ANNE

Magnifique partie de cartes, le 16 février. — Beau programme. — Statistiques paroissiales.

NOTES SOCIALES

A part les prix nombreux qui se lundiront le 16 février, que nous aurons le plaisir de prendre part à une magnifique partie de cartes des mieux organisées.

A part les prix nombreux qui se lundiront le 16 février, que nous aurons le plaisir de prendre part à une magnifique partie de cartes des mieux organisées.

Le public s'intéressera à entendre la jolie pièce qu'elle interprétera ce soir-là avec un art achevé.

Durant quinze minutes on pourra entendre la fameuse déclamation "La Veillée" de François Coppin.

Cette belle composition littéraire sera rendue par M. Honoré Gagnon. Le caractère de l'éprouvé de cette poésie, si bien peint par le poète, avec ses versus, sa faiblesse passagère et son réveil héroïque, suscite l'attention des auditeurs. Le récit terrible et poignant de l'officier allemand relèvera l'intérêt dans le combat du devoir et de la vengeance chez l'éprouvé. Enfin le dénouement si inattendu, jettera l'auditoire dans une stupeur douiloureuse.

Le défilé lent ou précité, suivant les circonstances complétera la beauté de cette déclamation.

STATISTIQUE PAROISSIALE. Ste-Anne, G. — D. N. C. — Nous mes de Ste-Anne.

Nous donnons ci-après la statistique des mariages, naissances et sépultures pour l'année 1930. Il y a eu, 14 mariages; 117 naissances et 30 sépultures.

MARGUILLER. Selon la coutume, une assemblée de paroisse fut tenue récemment pour l'élection d'un marguillier; M. Edmond Savard a été choisi pour remplacer M. Benjamin Tremblay, sortant de charge. Le banc d'œuvre est maintenant occupé par MM. François Dufour, Thomas Gravel, Octave et Edmond Savard.

MOUVEMENT PAROISSIAL. Au cours de l'année 1930 il a été distribué 27,000 communions, y compris les 5,000 communions le jour de la fête de Ste-Anne le 25 juillet.

Les membres des différentes confréries se chiffrent comme suit: 232 Enfants de Marie, 275 Dames de Ste-Anne et 340 ligures, ce qui donne un total de 847 congréganistes; c'est de bon augure.

Dieu en soit remercié. SOIREE. Mercredi dernier Mmes Georgienne et Hermance Gauthier réunissaient chez elles un certain nombre d'amies. La soirée se passa des plus agréables et toutes surent profiter de la généreuse hospitalité que Mmes Gauthier savent toujours offrir à leurs amies.

Le euehre et le bridz occupèrent une bonne partie de la veillée et nombreux sont ceux qui eurent l'avantage de se faire acclamer au profit de leurs compagnes.

Il y eut chant et musique et afin de faire plus de gaieté on chanta en chœur plusieurs chants populaires. Un délicieux goûter fut servi pour clore cette réunion et tout se sépara réjoui et prêt de voir que des heures si agréables ne soient pas de plus longues durées.

MARIAGES. Le 28 janvier a eu lieu dans notre église le mariage de M. Eugène Dufour, fils de M. François Dufour, avec Mlle Anna Desrosiers, fille de M. Joseph Desrosiers.

Le mariage fut célébré à 8 heures. L'église revêtait ses plus beaux ornements. Mlle Desrosiers portait le voile de cérémonie de la Conception des Enfants de Marie, et sur sa tête avait été déposée par Mlle Caudia Gauthier, présidente une magnifique couronne de fleurs d'orange.

Les époux entrèrent par le chœur de l'église accompagnés de deux jeunes filles de cérémonie qui portaient le bouquet de fleurs et les robes du voile.

Après la marche nuptiale rendue par l'organiste Mlle Annelé L'Espérance, fille d'honneur chanta un cantique de circonstance et la cérémonie se continua à laquelle assista une trentaine de parents et d'amis. Aux nouveaux époux, nous souhaitons donc joie et bonheur.

Le 29 a eu lieu le mariage de Mlle Julia Bouchard avec M. Henri Desjardins. Le mariage a eu lieu à 6 heures, le déjeuner s'est donné chez M. Epiphane Gagnon, père adoptif de la mariée. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Québec Lac Edouard.

Nous souhaitons aux heureux époux bonheur et prospérité. NOS MALADES. MM. Pierre Bouchard, Préfite Côté et Jos. Bouchard, cult. qui ont subi des maladies graves sont à peu près remis, grâce au régime qu'ils suivent régulièrement.

SOYEZ en AVANCE

Commandez maintenant pour le printemps

Votre Paletot OU Votre Habit et Profitez de notre escompte spécial

Economisez en vous préparant pour la saison prochaine.

VOUS AIDEREZ UNE PETITE INDUSTRIE LOCALE DU VETEMENT.

L'atelier de J.-H. LAFLAMME prépare actuellement un échantillonnage de vêtements, habits et paletots pour le printemps.

La mode nouvelle pour les messieurs et jeunes gens, sera reflétée dans cette collection qui sera aux vitrines bientôt. Des tissus nouveaux, une coupe parfaite, un ensemble élégant tels seront ces vêtements que vous voudrez commander dès à présent.

J.-H. LAFLAMME MANUFACTURIER DE VETEMENTS 169 rue Racine, Chicoutimi Tél.: 135-J

SPÉCIAUX DU 6 AU 12 FÉVRIER

SUIVEZ TOUJOURS NOTRE ANNONCE TOUTES LES SEMAINES, VOUS Y TROUVEREZ DES PRIX INTERESSANTS ET DE REELLES VALEURS.

FOURRURE — MERCERIE

MANTEAUX en Rat Musqué naturel, d'une valeur de \$125.00

Spécial pour ces 10 jours.

\$69.00

Manteaux en Beaverine. Valeur \$95.00, pour \$59.00

Manteau en Camel Hair, Lama. Valeur \$45.00. Spécial \$13.50

PALETOTS pour hommes et jeunes gens d'une très belle valeur. Melton Bleu-marine. Valeur \$15.00, pour \$9.95

PANTALONS d'étoffe pour hommes. Pesanteur de 40 onces. Val. \$4.25. Spécial \$2.95

CALOTTES de cuir pour hommes. Valeur \$1.75. Spécial \$1.19

CALOTTES de toilette pour hommes. Valeur de \$1.75 à \$2.50. Points dissorties. Spécial à \$0.98

CHAPEAUX Velours et feutre pour dames et demoiselles, des valeurs de \$2.25 à \$5.50. Spécial 93c

CASQUES en Seal Français, forme tuque. Val. \$10.00. Spécial à \$6.50

CASQUES en Creamer pour hommes ou jeunes gens. Valeur \$8.50. Spécial à \$4.95

HABITS Couleurs assorties. Grandeurs de 32 à 40. Valeur depuis \$12.50 jusqu'à \$35.00. Spécial durant ces 10 jours, 30% de réduction

VESTES en laine très pesantes, pour hommes. Valeur de \$5.00 et \$5.50. Pour ces 10 jours spécial à \$3.95

VESTES en cuir, doublées en pluche. Valeur de \$10.50. Spécial \$6.95

J.-R.-L. BILODEAU 163, RUE RACINE, CHICOUTIMI. Tél. Rés. 540